

## Lettre de Jean Monnet à Hendrik Oosterhuis (6 mars 1956)

**Légende:** Le 6 mars 1956, Jean Monnet, président du Comité d'action pour les États-Unis d'Europe (CAEUE), adresse à Hendrik Oosterhuis, président de la Fédération des syndicats néerlandais et membre du CAEUE, une lettre dans laquelle il commente la décision américaine de vendre à l'étranger une partie de son uranium enrichi afin de favoriser le développement de l'utilisation pacifique de l'énergie atomique et souligne les répercussions de cette mesure pour l'industrie européenne dans le cadre des débats relatifs à la création de l'Euratom.

**Source:** Internationaal Instituut voor Sociale Geschiedenis, Amsterdam. NVV - J.G. van Wouwe 1945-1973. Stukken betreffende Europese en internationale organisaties. Stukken betr. het Comité Monnet. 1955-1970, 138.

**Copyright:** Internationaal Instituut voor Sociale Geschiedenis / International Institute of Social History

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/lettre\\_de\\_jean\\_monnet\\_a\\_hendrik\\_oosterhuis\\_6\\_mars\\_1956-fr-aad0062c-79a0-447d-8205-c92c1d0920c3.html](http://www.cvce.eu/obj/lettre_de_jean_monnet_a_hendrik_oosterhuis_6_mars_1956-fr-aad0062c-79a0-447d-8205-c92c1d0920c3.html)



**Date de dernière mise à jour:** 05/11/2015

## Lettre de Jean Monnet à Hendrik Oosterhuis (Paris, 6 mars 1956)

Cher Monsieur Oosterhuis,

Je tiens à vous faire part des éléments nouveaux que me paraît apporter la récente déclaration du président Eisenhower, et des conclusions que nous devons en tirer pour nous-mêmes en ce qui concerne le développement pacifique de l'énergie atomique par nos pays. Comme vous le savez, les États-Unis viennent d'affecter au développement de l'utilisation pacifique de l'énergie atomique 40 tonnes d'uranium-235 : 20 tonnes pour les États-Unis et 20 pour le reste du monde.

Cette déclaration est un événement considérable.

1.- Ces 40 tonnes sont seulement une fraction de ce qu'ont produit et de ce que vont produire les usines américaines d'enrichissement de l'uranium qui utilisent à peu près autant d'électricité que la France entière. Il n'y a aucune usine de cette sorte sur le continent. En Angleterre existe une seule usine, estimée à moins de 10 % de la capacité américaine.

2.- L'amélioration des conditions de vie de nos pays dépend actuellement d'importations croissantes de charbon américain et de pétrole du Moyen-Orient. Nos pays ont donc un besoin urgent d'une source nouvelle d'énergie et d'accomplir ensemble le grand effort qui est nécessaire pour la créer en Europe par l'application des découvertes atomiques.

La déclaration du président Eisenhower permet à l'industrie européenne - ce que nous ne pouvions pas faire jusqu'à présent - d'entreprendre elle-même la mise au point de réacteurs capables de produire de l'électricité en quantité et à des prix suffisamment bas. Le délai dans lequel nos pays produiront de l'électricité atomique peut être maintenant diminué de plusieurs années.

En effet, l'usine commune prévue par les experts de Bruxelles commencerait à produire 1,5 tonne vers 1962/63 et 3 tonnes à partir de 1965. Les installations qu'au prix d'un grand effort la France construit à Marcoule fourniront à partir de 1958/59 une centaine de kgs. par an, équivalant à une centaine de kgs. d'uranium 235.

Pour prendre la mesure de ces 40 tonnes d'uranium 235 et de l'effort que nous devons accomplir en Europe, il suffit de les comparer avec les ordres de grandeur que nous connaissons.

40 tonnes d'uranium 235 représentent l'approvisionnement en combustibles nucléaires d'une production de 150 milliards environ de Kwh., c'est-à-dire du même ordre que la production annuelle d'électricité de l'ensemble des centrales thermiques et hydrauliques qui existent en Allemagne, en Belgique, en France et dans les Pays-Bas. Ce tonnage permettrait d'approvisionner en combustibles, pendant deux ou trois ans, des programmes atomiques industriels, au total, plusieurs fois aussi importants que le programme de centrales nucléaires de la Grande-Bretagne pour 1955/65 ou de l'Union soviétique pour 1956/60.

3.- Il est évident qu'en créant l'Euratom, qui assurera le contrôle de l'utilisation pacifique des combustibles nucléaires, il sera possible de négocier avec les États-Unis la propriété par l'Europe des matières fissiles fournies, et non la location par les États-Unis.

La production de ces 40 tonnes d'uranium 235 est le résultat de grands moyens industriels qui n'existent pas aujourd'hui dans aucun de nos pays. Ensemble, nous pouvons créer ces moyens et apporter au progrès général la contribution des techniques européennes. Nous n'avons jamais eu de confirmation plus éclatante, plus simple et plus concrète de la nécessité pour nos pays de mettre en commun leurs ressources, d'élever leurs objectifs et de changer le rythme de leurs efforts s'ils veulent pouvoir utiliser l'énergie atomique pour améliorer, dans un avenir rapproché, leurs conditions d'existence et de travail.

Jean Monnet

Monsieur H. OOSTERHUIS  
Président de la Fédération des syndicats néerlandais  
Hoofstraat 174  
Amsterdam